

# MODULE 1–ACCOMPAGNEMENT D’UNE PERSONNE DANS LES ACTIVITES DE LA VIE QUOTIDIENNE

Les termes choisis sont issus de l’Arrêté du 22 Octobre 2005 modifié

**COMPETENCE:** Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d’autonomie.

**OBJECTIFS DE FORMATION:** Dans le cadre du rôle propre de l’infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :

- identifier les besoins essentiels de la personne et prendre en compte sa culture, ses habitudes de vie, ses choix et ceux de sa famille ;
- repérer l’autonomie et les capacités de la personne ;
- apporter son aide pour la toilette, l’habillage, la prise de repas, l’élimination et le déplacement en l’adaptant aux besoins et aux capacités de la personne et en respectant sa pudeur et les règles d’hygiène ;
- stimuler la personne, lui proposer des activités contribuant à maintenir son autonomie et à créer du lien social.

**PROGRESSION PEDAGOGIQUE:** *Savoirs associés théoriques et procéduraux sur 140h*

## **La personne :**

- les cycles de la vie ;
- le développement psychosocial de l’homme : enfance, adolescence, âge adulte et vieillesse ;
- les besoins fondamentaux et les actes essentiels de la vie quotidienne ;
- la famille, le groupe social, les groupes d’appartenance, le lien social ;
- les religions, les croyances et les valeurs.

## **L’autonomie :**

- les formes de l’autonomie : physique, psychique, sociale et juridique ;
- autonomie et droits des patients ;
- dépendance, déficience et handicap ;

## **La santé :**

- définitions (OMS...) ;
- santé publique : politique de santé et actualités sur les plans de santé publique ;
- la prévention : prévention des risques liés à une alcoolisation fœto-maternelle ;
- les risques biologiques (NRBC) : conduite à tenir et gestes à éviter ;
- les risques sanitaires ;
- le système de santé français.

## **Le soin :**

- les conceptions du soin : prendre soin, faire des soins, avoir soin ;
- l’accompagnement ;
- le rôle de soignant.

## **L’analyse de la situation d’une personne :**

- définition ; - les étapes méthodologiques.

## **Les règles d’hygiène, de sécurité et de confort dans les activités de la vie quotidienne.**

## **Le lavage simple des mains.**

### **Aide à l'hygiène corporelle :**

- la toilette ;
- la toilette génitale non stérile ;
- l'hygiène dentaire ;
- lavage des cheveux et coiffage, rasage ;
- entretien des ongles. Aide à l'habillage et au déshabillage.

### **Aide à la mobilisation et à l'installation de la personne :**

- organisation de l'espace et de l'environnement pour faciliter l'autonomie ;
- mise à disposition de matériel adapté (cannes, déambulateur, fauteuil roulant...) ;
- installation au lit, au fauteuil, à la table.

### **Aide à l'hygiène et l'équilibre alimentaire :**

- préparation et conservation des repas ;
- prise du repas : conseils à la personne sur le choix des aliments appropriés à ses goûts et à sa culture, prévention des fausses routes et lutte contre la déshydratation.

### **Aide au sommeil :**

- installation de la personne pour le repos et le sommeil en assurant sa sécurité et son confort ;
- les conditions favorables à l'endormissement : atmosphère calme, lutte contre les nuisances, aération de la chambre.

### **Aide à l'élimination :**

- installation de la personne pour permettre l'élimination urinaire et fécale ;
- pose de protections anatomiques.

### **Mise en place d'activités de stimulation, maintien du lien social :**

- aide aux repères dans le temps et dans l'espace ;
- stimulation au travers des activités physiques et/ou relationnelles.

### **Niveau d'acquisition et limites d'exigence :**

Les connaissances acquises et évaluées sont reliées aux activités de la vie quotidienne d'une personne. L'apprentissage de l'analyse de situation permet d'identifier et de hiérarchiser les besoins, les ressources et les difficultés de la personne, et de proposer des activités adaptées. Le rôle et le comportement de l'aide soignant dans l'accompagnement d'une personne sont abordés en lien avec le niveau de compétences de l'aide soignant.

## **EVALUATION OU APPRECIATION DES RESULTATS:**

### ***Critères de résultat :***

- Les activités d'accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne prennent en compte ses capacités d'autonomie ;
- Des activités sont proposées à la personne aidée en lien avec le maintien ou développement de ses possibilités physiques, psychiques et sociales ;
- Les règles d'hygiène ainsi que les principes d'intimité et de pudeur sont respectés.

### ***Critères de compréhension :***

- Le candidat explique comment il recueille les besoins ;
- Le candidat explique comment il identifie les capacités d'autonomie de la personne ;
- Le candidat identifie et explique le lien entre les besoins de la personne et son âge, ses habitudes de vie, son environnement ;
- Le candidat justifie par des arguments les choix d'intervention (aide pour les actes de la vie quotidienne et activités contribuant à maintenir le lien social.